

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27

Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 23 Septembre 2014



Les droits les plus élémentaires des postiers et le droit syndical bafoués, la démocratie bâillonnée. Il faut que ça cesse!

ARRÊT IMMÉDIAT DE LA PROCÉDURE CONTRE NOTRE CAMARADE MICHEL LANNEZ, SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL



RASSEMBLEMENT MERCREDI 1er OCTOBRE DEVANT LA DIRECTION PARISIENNE

Au lieu de prendre en compte les revendications des postiers, La Poste choisit de réprimer à tout va. Et quand elle ne réprime pas, elle bafoue systématiquement les règles RH, le code du travail et le droit syndical.

La peur et le mensonge

Chaque jour la situation se dégrade dans les services. Outre, l'aggravation des conditions de travail, on assiste de plus en plus à des pressions inacceptables sur le personnel. Tout individu qui conteste la politique de la direction est impitoyablement sanctionné. La Poste a mis en place un management qui repose sur la menace et la méconnaissance des textes par les salariés : notes RH injustifiées sur les congés, sur les ASA « enfants malades », contrôles médicaux à domicile illégaux, demandes d'explication injustifiées... Cette politique est nocive et mortifère. IL FAUT QUE ÇA CESSE.

La démocratie bâillonnée

La seule expression tolérée dans les services serait-elle celle de l'entreprise ? ETC, groupes de travail, presse patronale, campagnes de pubs et de communication... la direction dépense sans compter des millions d'euros pour dispenser la bonne parole. Mais quand il s'agit des droits des salariés (congés, ASA, expertises CHSCT, élections professionnelles, droit à se soigner...) tout coûte trop cher ! HONTEUX !!!

Pire, quand il s'agit de l'expression des représentants du personnel, elle est beaucoup moins zélée : absence de moyens, tentatives d'interdictions des prises de paroles (moments d'informations en usage pour le personnel depuis plus de 40 ans les services), menaces envers les représentants syndicaux, carrières bloquées... Il est inadmissible que l'on cherche ainsi à empêcher toute expression syndicale et par la même empêcher l'information au personnel. La Poste et l'entreprise ne peuvent être des zones de non-droit où l'expression démocratique est systématiquement réprimée. La CGT ne s'y résignera jamais.

Un militant CGT du syndicat des Postaux convoqué pour avoir défendu les intérêts du personnel

Parce que la CGT et ses militants prennent une part active dans les conflits, parce que la CGT défend au quotidien les postiers, La Poste entend en finir avec le dernier rempart qui protège les salariés : LE SYNDICAT et tout particulièrement LA CGT. Michel Lannez, secrétaire départemental du syndicat CGT des Postaux de Paris est convoqué mercredi 1^{er} octobre à la direction parisienne pour avoir informé les personnels et exercé son activité syndicale. Parce qu'il



informait des postiers visés par une énième réorganisation, la direction veut faire payer à Michel son activité syndicale au quotidien pour la défense des intérêts de toutes les postières et postiers.

Porter atteinte à l'expression syndicale, c'est porter atteinte à l'expression de tous les postiers.

On ne nous empêchera pas d'informer, de contester et de revendiquer pour le bien des postières et des postiers !

La CGT condamne toutes les pressions, sanctions, atteintes aux libertés individuelles et collectives à l'égard des personnels et des militants syndicaux.

La POSTE doit abandonner IMMÉDIATEMENT toutes poursuites à l'encontre de notre camarade.

Le syndicat CGT des Postaux de Paris appelle l'ensemble du personnel à se rendre au rassemblement de soutien

MERCREDI 1er OCTOBRE à 9 H 00 27 rue des Renaudes - 75017 Paris M° TERNES

Un préavis a été déposé pour permettre au personnel de se rendre au rassemblement.